

## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2022**

**Le vingt et un mars** deux mil vingt-deux à 18h 30, en mairie, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe VINCENT, Maire.

Étaient présent(e)s : Mmes : LEVIGNEUX, VAUCLIN, MOUCHARD

LEMOINE, ROSE

MM. PECKRE, DANET, FLAGUAIS, ADAM, BOUICHOU,

Étaient absent(e)s : S STIENNE pouvoir à Corine VAUCLIN

Fabien SENECAL pouvoir à Philippe VINCENT

Annabelle LEGRAS

Secrétaire de Séance : Elodie ROSE

### **ENTRETIEN DES TERRAINS DE FOOT**

Monsieur le Maire expose que le Président du football propose d'intervenir lui-même sur le terrain, bénévolement. Cependant l'achat des fournitures de gazon pour un montant de 1143 € seraient pris en charge par la commune. Le conseil municipal après en avoir délibéré, donne son accord.

### **VIDEO PROJECTEUR ESPACE DES LOISIRS**

Monsieur le Maire fait part des devis concernant l'acquisition d'un vidéo projecteur pour l'Espace des loisirs, à savoir :

- Sté MTCA

-Sté Bersoult

Et propose de solliciter d'autres devis.

### **DEVIS MATERIEL ENTRETIEN VOIRIE DESHERBANT THERMIQUE**

La commission travaux a étudié différentes solutions pour faciliter la tâche du désherbage des voiries et propose de faire l'acquisition d'un matériel auprès de la société Kabelis pour un montant TTC de 3 389.88 €. Le conseil municipal après en avoir délibéré, donne son accord et autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

### **ABRI BUS RUE VILLAINÉ**

Monsieur le Maire expose que l'abri bus situé rue Villaine est délabré et propose de le remplacer. Le montant du devis s'élève à 1605 € H.T. Le conseil municipal après en avoir délibéré- donne son accord,

- autorise Monsieur le Maire à signer le devis

- décide de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Régional

## **FORMATIONS A L'UTILISATION DES EXTINCTEURS ET PREMIERS SECOURS**

Suite aux entretiens professionnels de 2021, un certain nombre d'agents ont évoqué leur souhait de refaire une mise à niveau pour les gestes et premiers secours, ainsi qu'une formation pour l'utilisation des extincteurs.

Monsieur Sénécal sera sollicité pour l'organisation de ces formations. Certains présidents d'Associations seraient intéressés par l'utilisation des défibrillateurs et des extincteurs.

### **CENTRE DE LOISIRS D'AVRIL 2022**

#### **Dates d'ouverture**

Du Mardi 19 au 22 avril 2022

#### **Capacité d'accueil**

Pour la session d'avril 2022, la capacité maximum d'accueil sera de : 30 enfants.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Autorise l'ouverture du CLSH aux conditions énoncées ci – dessus.

Autorise le recrutement d'un directeur et des animateurs, aux conditions énoncées ci-dessus, à l'unanimité.

### **CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI**

Monsieur le Maire évoque son entretien avec une personne qui recherche un poste d'animateur ; Elle pourrait organiser le CLSH pendant les vacances scolaires, apporter une aide à la surveillance de cantine sur deux heures pendant la pause méridienne. Considérant certaines demandes faites par les parents en recherche d'activités pour leurs enfants les mercredis, Monsieur le Maire propose de mener une réflexion sur le sujet. Cet emploi pourrait ainsi être lissé sur toute l'année à raison de 25/35<sup>ème</sup>.

Cette personne serait responsable de tous les ALSH sur la commune.

Monsieur le Maire propose de réaliser un sondage auprès des parents pour connaître leurs besoins en matière d'accueil de loisirs le mercredi. La Commission Jeunesse est chargée du sondage auprès des parents.